

# BÉTHUNE MAG

**B É T H U N E**  
SMART CITY

[www.bethune.fr](http://www.bethune.fr)

DÉCEMBRE 2022

## BÉTHUNE, VILLE SOLIDAIRE



### MA MAIRIE

p.6

Tranquillité publique : un centre de supervision urbain opérationnel dès 2023

### CHANTIERS

p.17

Végétaliser pour une ville plus apaisée

### PORTRAIT

p.19

9 siècles plus tard, les Charitables perpétuent la tradition

# SOMMAIRE

## 4>5

### RETOUR ACTU

## 6>9

### MA MAIRIE

Tranquillité publique : un centre de supervision urbain opérationnel dès 2023

Les cimetières : lieux de recueillement et de patrimoine

Un nouveau portail pour les médiathèques

La ville de Béthune aide les jeunes à passer le BAFA

Patrick Delestrez intègre le conseil municipal

## 10

### SMART CITY

Les astuces pour passer des fêtes écoresponsables

Recyclez vos sapins de Noël du 26 décembre au 12 janvier !

## 11>14

### DOSSIER

Béthune, une ville solidaire



## 15

### ENVIRONNEMENT

Plan 3 000 arbres : un projet de micro-forêt

Participez aux jardins partagés !



## 18

### ÉVÈNEMENT

Le centre aquatique a rouvert ses portes depuis le 24 octobre !



## 19

### PORTRAIT

9 siècles plus tard, les Charitables perpétuent la tradition

## 16>17

### CHANTIERS



Quartier de l'Horlogerie, le chantier de la résidence seniors Saphir a démarré...

... Quartier Beaumarais, la construction de la résidence seniors La Flânerie se poursuit

Végétaliser pour une ville plus apaisée



## 20

### COMMERCE

La première foire commerciale des Vitrines béthunoises a tenu toutes ses promesses

Bienvenue aux nouveaux commerçants et artisans

## 21

### EXPRESSION POLITIQUE

## 22

### AGENDA

Béthune Mag - Décembre 2022 -  
6, Place du 4 Septembre  
62407 Béthune cedex - Tél. : 03 21 63 00 00 -  
Tirage : 15 000 ex.

Directeur de la publication : Olivier GACQUERRE  
- Conception, rédaction et mise en page :  
Service communication de la Ville de Béthune -  
- Crédits photos Ville de Béthune -  
- Impression : imprimerie Pacaud  
sur papier recyclable - Distribution TTS



# Édito



Cher(e)s Béthunois(es),

La fin d'année approche à grands pas et ce mois de décembre est marqué par le retour de la Cité de Noël, considérée comme l'un des plus beaux marchés de Noël de France ! Il faut dire que cet événement féérique émerveille, chaque année, les Béthunois et de nombreux visiteurs. Ainsi, la Cité de Noël va animer la Grand'Place jusqu'au 31 décembre avec, encore cette année, un programme riche avec comme point d'orgue la très attendue descente du Père-Noël samedi 24 décembre à 17h30. Des animations pour petits et grands sont également organisées dans les différents quartiers de la ville.

Pour ce nouveau numéro du Béthune Mag, nous avons souhaité mettre en lumière les projets en cours développant la nature en ville dans les espaces publics et les écoles. Pour exemple, une première micro forêt urbaine verra prochainement le jour dans le quartier de Catorive, avant la naissance d'autres projets. Comme cela a été évoqué dans le cadre des huit réunions organisées dernièrement dans les quartiers de la ville pour évoquer le projet de la ville à horizon 2032, les enjeux sont nombreux : protection de la biodiversité, préservation de la qualité de l'air, bien-être, îlots de fraîcheur pendant les épisodes caniculaires...

Enfin, nous avons souhaité consacrer le dossier du magazine à la solidarité et aux nombreuses actions mises en place en faveur des aînés béthunois et des personnes en situation de fragilité. À Béthune, ville qui a vu naître la Confrérie des Charitables, la solidarité n'est pas un vain mot, mais une valeur portée au quotidien.

Je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et espère vous retrouver, le samedi 28 janvier 2023 à la salle Olof Palme, à l'occasion de la cérémonie des vœux à la population !

Prenez soin de vous et de vos proches !

Olivier GACQUERRE  
Maire de Béthune

**1<sup>er</sup> octobre**

### **Gros succès pour le 1<sup>er</sup> Frip'day**

Créateurs, professionnels et particuliers étaient nombreux pour la première édition de ce salon de la seconde main organisé par Again Agency, en partenariat avec la Ville de Béthune. Vêtements, décorations, arts de la table, accessoires de mode... Il y en avait pour tous les goûts !



**Du 3 au 9 octobre**

### **Semaine bleue : 1500 aînés ont participé**

Dans le cadre de la Semaine Bleue dédiée aux personnes retraités et âgées, près de 1 500 aînés béthunois ont participé aux différentes activités organisées par le Centre Communal d'Action Sociale de la commune : salon du bien vieillir, repas, spectacles, randonnées, séance de cinéma, après-midi ludique...



**Durant tout le mois d'octobre**

### **Octobre Rose : prévention autour du cancer du sein**

De nombreux temps forts ont été organisés à l'occasion d'Octobre Rose afin de sensibiliser le grand public à la lutte contre le cancer du sein. Marches, activités sportives, réalisation de coussins, collecte de cheveux, spectacle, concert, exposition...

De nombreuses associations béthunoises étaient mobilisées pour récolter des fonds. Bravo à elles !





**26 octobre**

**Vernissage de l'exposition Haute curiosité**

Le 26 octobre dernier avait lieu le vernissage de l'exposition Haute Curiosité "Cultures et civilisations Volet III". Cette exposition est visible à la chapelle Saint-Pry jusqu'au 17 décembre.



**28, 29 et 30 octobre**

**Tatouage et piercing pour la 6<sup>e</sup> édition de la convention internationale Béthune Ink**

Rendez-vous devenu incontournable, Béthune Ink a encore fait le plein. Pas de moins de 75 tatoueurs et pierceurs y étaient présents avec, en têtes d'affiche, Cécilia Pascal, Naomie Event et Fredi Furi. L'événement rendait également hommage à Bruno Marty, l'un de ses créateurs.



**30 octobre**

**Foulées de l'amitié**

Événement sportif incontournable de l'automne, les foulées de l'amitié ont réuni plusieurs centaines de runners. L'opération était organisée par Artois Athlétisme et la Ville de Béthune. Deux distances figuraient au programme, 5 et 10 km. Une course enfant (benjamins et minimes) était également proposée, sur une boucle de 2,1 km.



**31 octobre**

**Halloween au théâtre municipal, une nouveauté plébiscitée !**

Pour la première année, la Ville de Béthune a proposé une visite du théâtre municipal, version Halloween ou comment se faire peur dans l'ancre de cette enceinte culturelle, séculaire, chargée d'Histoire. Frayeur garantie pour les plus de 120 participants venus, pour beaucoup, costumés !



**DÉNEIGER SON TROTTOIR, C'EST AUSSI LA RESPONSABILITÉ DES HABITANTS !**

En période de neige ou de verglas, un trottoir non entretenu peut s'avérer dangereux pour les piétons. Afin de prévenir les risques de glissade et de chute, une réglementation existe concernant l'entretien des trottoirs. Celle-ci impose aux riverains de déneiger et saler devant leur habitation. Sont concernés les propriétaires, les locataires ou les syndicats de copropriété.



**INSCRIPTIONS POUR LES ACCUEILS DE LOISIRS**

Vous pouvez dès maintenant inscrire vos enfants aux centres de loisirs pour les vacances d'hiver.

Les inscriptions sont à réaliser avant le 20 janvier 2023 :

- Via votre espace citoyen B'Clic
- Ou directement à l'espace Famille de l'Hôtel de Ville ou du Centre Administratif, rue de Schwerte



# TRANQUILLITÉ PUBLIQUE : UN CENTRE DE SUPERVISION URBAIN OPÉRATIONNEL DÈS 2023

Dissuasif et préventif, le futur centre de supervision urbain viendra renforcer les moyens déjà mis en œuvre par la Municipalité pour assurer la tranquillité publique des Béthunois.



Le Centre de supervision urbain, un outil au service de la tranquillité publique

La Ville de Béthune est active en matière de tranquillité publique. 23 policiers municipaux interviennent désormais dans l'espace public, 7 jours sur 7. Par ailleurs, 200 caméras ont d'ores et déjà été déployées aux abords de sites stratégiques (établissements scolaires, bâtiments publics, lieux à haute fréquentation...). D'autres le seront dans les prochains mois, amenant ainsi le nombre de caméras à 400 d'ici 2026.

Dès 2023, ces dispositifs seront renforcés par la création d'un centre de super-

vision urbain (CSU). La police municipale pourra ainsi visualiser en temps réel, sur des écrans, les images filmées par les caméras. En cas de constatation d'un problème, les opérateurs du CSU pourront déclencher une intervention immédiate de la police municipale ou de la police nationale. Un radioguidage pourra être effectué à distance. Les images filmées seront également conservées et pourront être consultées par les forces de police dans le cadre d'enquêtes.

## La tranquillité publique en chiffres

- 915 000 €, c'est le coût de la création du CSU
- 100 000 €, c'est le montant que la Ville consacre annuellement au déploiement de nouvelles caméras
- 400, c'est le nombre de caméras qui seront en service d'ici 2026
- 23, c'est le nombre de policiers municipaux

# LES CIMETIÈRES : LIEUX DE RECUEILLEMENT ET DE PATRIMOINE

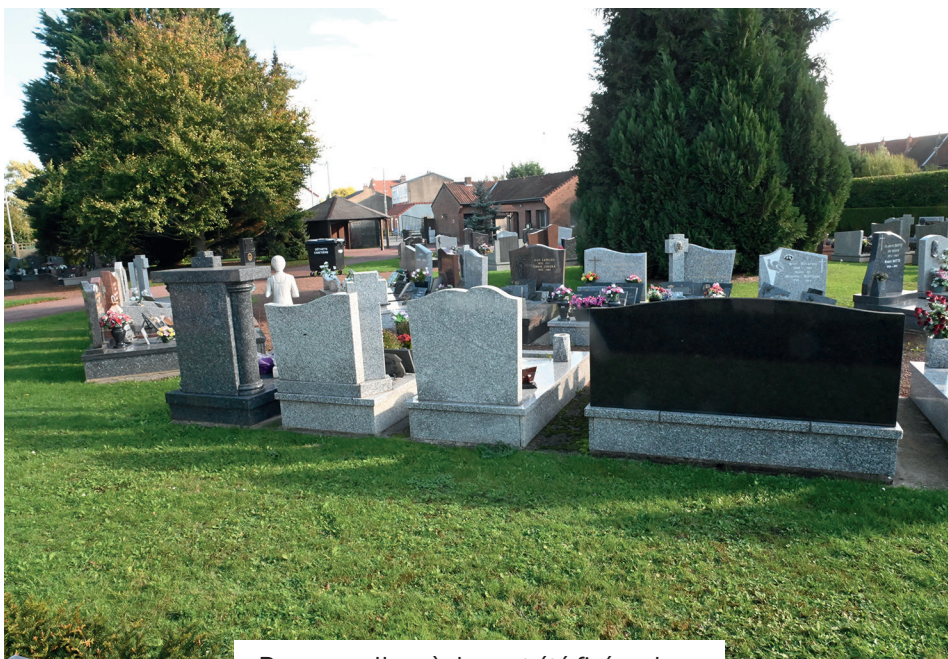
Parce que le respect de nos défunts et de leurs proches est essentiel, la Municipalité a engagé plusieurs projets dans les cimetières béthunois, parmi lesquels la sécurisation des lieux, la végétalisation des allées...

## La sécurité renforcée dans les trois cimetières

Les trois cimetières de la commune (Perroy, Pierrette, Nord) sont désormais équipés de caméras de vidéosurveillance, qui seront toutes reliées au centre de supervision urbain. Cet investissement nécessaire, en raison des constats réguliers de vol et de dégradation sur les dernières demeures des défunts, va permettre d'accroître la sécurité aux abords et à l'intérieur des cimetières.

## De nouvelles règles d'attribution pour les concessions funéraires

La commune ne peut accepter l'attribution de concession par anticipation ou pour les besoins des inhumations que dans la limite des emplacements disponibles. Des critères d'attribution ont donc été fixés. Pour être éligible à un emplacement dans l'un des cimetières, le requérant doit résider à Béthune et être âgé d'au moins 80 ans. Par ailleurs, la commune est seule décisionnaire de l'emplacement attribué.



Des nouvelles règles ont été fixées dans l'attribution des concessions funéraires.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le service Etat civil au 03 21 63 00 00.

## Plus de vert dans les cimetières

Plusieurs projets sont engagés. Cimetière Nord, une nouvelle expérimentation est ainsi en cours pour végétaliser les allées et des sujets seront plantés cet hiver. Une étude portant sur la probléma-

tique de gestion des eaux pluviales est également menée au cimetière du Perroy afin de faire des conséquences des fortes pluies un atout d'aménagement du cimetière.

## Des lieux chargés d'Histoire

Les cimetières conservent le souvenir de celles et ceux qui ont marqué notre histoire collective. Ils peuvent aussi être des lieux d'art, des musées à ciel ouvert, une mémoire sculptée ou gravée dans la pierre, le métal et le bois... Les allées du cimetière Nord sont ainsi remplies de noms qui ont marqué l'Histoire de Béthune. La Ville de Béthune réfléchit donc à la manière de valoriser ce patrimoine au travers de circuits thématiques, d'œuvres artistiques ou encore de publications.



Des caméras de vidéosurveillance ont été installées aux abords des cimetières du Perroy, Nord et de la Pierrette, juste avant la Toussaint.

# UN NOUVEAU PORTAIL POUR LES MÉDIATHÈQUES

Après la création d'une page Facebook pour les médiathèques avant l'été, qui permet aux adhérents de suivre en direct les actualités des deux médiathèques béthunoises, c'est au tour du portail des médiathèques de se moderniser.

Ce portail se veut plus simple d'accès, plus lisible avec une interface modernisée. Il est d'ores et déjà accessible et permet notamment de vérifier la disponibilité d'un livre ou d'un CD, de trouver des idées de lecture, mais aussi d'avoir accès au planning d'activités des médiathèques.

Ce nouvel outil s'inscrit pleinement dans le projet de modernisation des médiathèques.

## Une nouvelle politique d'accès et de tarification

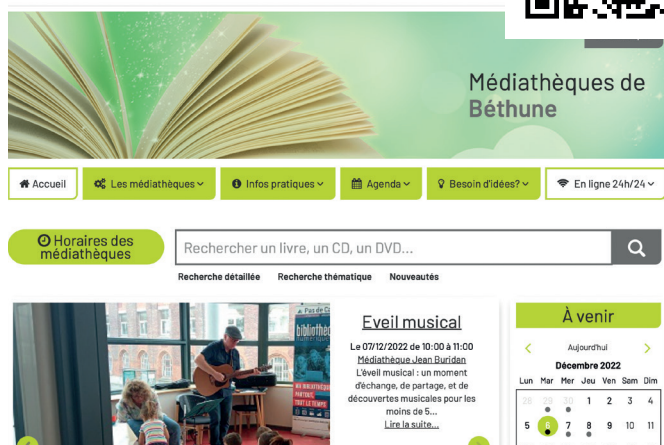
Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, les médiathèques sont gratuites pour tous. Aussi, il n'y a plus de distinction entre les deux médiathèques. Il est dorénavant possible d'emprunter un ouvrage à la médiathèque Jean Buridan et de le rendre à celle d'Elie Wiesel, ou inversement.

## De nouveaux services proposés au sein des médiathèques

La médiathèque Elie Wiesel dispose désormais d'une mangathèque, un style littéraire très apprécié par nos jeunes. Plus de 1 000 mangas y sont disponibles. De plus, au sein de cette médiathèque, vous pourrez également profiter d'une salle de travail et d'une grainothèque afin d'échanger graines de fruits ou de légumes.

Du côté de la médiathèque Jean Buridan, la ludothèque a renouvelé son stock de jeux avec plus de 2 000 nouveaux jeux de société disponibles.

Nouveau portail des médiathèques : <https://mediathequesdebethune.c3rb.org/>



## SUR LA TOILE : BÉTHUNE VUE PAR...

Dans le cadre de la refonte du magazine, votre photo peut être diffusée dans celui-ci.

Envoyez votre photo sur Instagram ou sur la page Facebook de la Ville : @villebethune

Suivez toute l'actualité de la Ville sur Facebook, Instagram, Twitter ainsi que LinkedIn et Youtube



# LA VILLE DE BÉTHUNE AIDE LES JEUNES À PASSER LE BAFÀ

Depuis plusieurs années, la Municipalité accompagne les jeunes béthunois, qui souhaitent passer le BAFÀ, afin de les inscrire dans une dynamique de formation et ainsi favoriser leur accès au monde du travail.

En contrepartie de la réalisation de leur stage pratique au sein des accueils de loisirs d'été de Béthune, la Ville finance le stage de formation générale des jeunes béthunois. Le coût de ce stage, organisé en internat durant les vacances de printemps par un organisme habilité, est alors déduit de leur rémunération.

Par ailleurs, ces mêmes jeunes ont ensuite la possibilité de s'inscrire à un stage d'approfondissement. Celui-ci se déroule durant les vacances d'hiver, selon les mêmes modalités de financement que le stage de formation générale.

En complément du soutien de la Ville de Béthune, les jeunes béthunois peuvent également bénéficier d'une aide financière de 200 euros du Conseil départemental du Pas-de-Calais (valable uniquement pour les stages en internat), ainsi que d'une aide d'environ 100 euros de la Caisse d'Allocations Familiales.



# PATRICK DELESTREZ INTÈGRE LE CONSEIL MUNICIPAL

Patrick Delestrez fait son entrée au conseil municipal, en remplacement d'Hélène Sam, conseillère municipale déléguée qui a souhaité quitter ses fonctions pour des raisons personnelles et professionnelles.

Patrick Delestrez est une figure associative bien connu des Béthunois. En effet, il fut, durant une décennie, le président du club de Tennis Béthunois.

Mais Patrick Delestrez est aussi et surtout connu pour son engagement au sein de l'association Le Père Noël chante le blues qui organise, chaque fin d'année, un concert caritatif à la salle Olof Palme. « *Je suis musicien et passionné de musique blues, jazz et rock. On organise cette opération avec des amis. Au fil du temps, nous nous sommes constitués un vaste réseau de groupes qui se succèdent au gré des éditions. On est toujours heureux de se retrouver pour la bonne cause et nous rassemblons à chaque fois plus de 500 spectateurs* », confie Patrick Delestrez. Discret et humble, le nouveau conseiller intègre l'équipe municipale avec la volonté d'apporter sa pierre à l'édifice au service des Béthunois.



Patrick Delestrez est une figure bien connue du milieu associatif béthunois.

## CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION

Rendez-vous le

**28 janvier 2023**  
à 18h30

**Salle Olof Palme**

Ouverture des portes à 17h30

# LES ASTUCES POUR PASSER DES FÊTES ÉCORESPONSABLES

À l'approche des fêtes de fin d'année, nous vous proposons d'adopter quelques gestes écoresponsables faciles à mettre en place.

- Je privilégie **l'achat de cadeaux en circuits-courts**, issus des filières du réemploi...
- **Je crée mes cadeaux.** On peut aussi choisir des cadeaux en bois, plutôt qu'en plastique.



- Je choisis des **cadeaux immatériels** (restaurants, spectacles, ateliers, escapades...)
- Je fais mes emplettes **chez les commerçants**, plutôt que de commander en ligne
- **Si j'installe un sapin naturel, je le recycle** (voir article ci-dessous)..
- J'utilise des emballages cadeaux inventifs qui riment avec **zéro déchet** (tissus, dessins d'enfant...)
- J'envoie des **invitations électroniques**, plutôt qu'au format papier
- Pour la confection de mon menu de fêtes, j'utilise des **produits issus des circuits-courts, des produits de saison**...
- Je me rends à un réveillon ? Je pense au **covoiturage** !
- Je crée **une décoration de table plus durable**. Au revoir nappes et serviettes en papier, je privilégie les nappes et serviettes en tissu. Vous pouvez également opter pour une décoration faite maison et naturelle, en utilisant par exemple des pommes de pin, des noix, des bâtons de cannelle, des feuilles de houx...

## RECYCLEZ VOS SAPINS DE NOËL DU 26 DÉCEMBRE AU 12 JANVIER !

C'est devenu un réflexe pour de nombreux Béthunois. Déposer son sapin de Noël, une fois les fêtes terminées afin que ce dernier soit recyclé, est désormais ancré dans les habitudes.

Ce service, proposé par la Ville de Béthune pour la cinquième année consécutive, a permis l'an dernier de récolter et recycler quelque 1 147 sapins pour en faire un broyat (mélangé avec d'autres essences d'arbres) afin de pailler les pieds des arbres et arbustes de la commune.

Cette année, l'opération est renouvelée aux dates suivantes, du 26 décembre 2022 au 12 janvier 2023. Vous pourrez déposer votre sapin de Noël (sans les décorations) dans l'un des huit points de collecte mis en place à cet effet.

### Les lieux de collecte :

- Beaumarais : résidence Sénéchal
- Catorive : près du potager les 3P
- Centre-ville : place Foch
- Cheminots / 8ter : parking de l'école Buisson
- Gare : boulevard Poincaré, près de la place Legillon
- Mont-Liébaud : place de la Communication
- Pierrette : à proximité du cimetière de la Pierrette (au début de la rue Rimbaud)
- Rue de Lille : parking face à Pépito



# BÉTHUNE, VILLE SOLIDAIRE



La Ville de Béthune, par le biais de son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), mène de nombreuses actions à destination des personnes âgées et de celles en situation de fragilité.

## LES ASSOCIATIONS BÉTHUNOISES ENGAGÉES

### BÉTHUNE PARTAGE

L'association Béthune partage offre écoute, aide et partage aux personnes qui en ont besoin. Les bénévoles aident des parents dont les enfants rencontrent des soucis de santé. L'association distribue également des colis alimentaires aux personnes en situation de précarité.

Les inscriptions ont lieu les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredis de chaque mois, de 14h à 17h30, les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis de chaque mois, de 8h à 12h et de 14h à 17h30.

Contact : 06 22 39 63 82  
80, rue du Couvent

### RESTOS DU CŒUR

L'association porte assistance aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire. Les inscriptions ont lieu tous les mercredis et jeudis après-midi, de 14h30 à 17h. L'attribution d'aides alimentaires est soumise à des conditions de ressources.

Contact : 03 91 79 05 02  
92, avenue de Rome

### SECOURS CATHOLIQUE

L'association vient en aide aux personnes en situation de précarité qui rencontrent des difficultés pour payer leur loyer, factures d'eau ou d'électricité. Elle propose aussi de l'aide aux devoirs et dans l'apprentissage de la langue française.

Les permanences pour les aides financières ont lieu chaque mardi, de 9h à 11h pour l'aide aux devoirs, le mercredi, de 9h à 11h et de 14h à 17h, pour les moments d'écoute et de convivialité le vendredi, de 14h à 17h.

Contact : 03 21 57 18 47  
95, rue du Bois Dérodé

### SECOURS POPULAIRE

L'association fournit une aide alimentaire et vestimentaire aux familles démunies, ainsi qu'une aide à la pratique sportive et à l'accès aux loisirs pour les plus précaires. Elle propose également un accompagnement pour les personnes en situation de précarité énergétique ou rencontrant des soucis pour payer leurs factures ou leur loyer.

L'association est ouverte les lundis et vendredis, de 14h30 à 16h et les mardis, mercredis et jeudis, de 9h30 à 16h.

Contact : 06 18 87 99 02  
Salle de la Tannerie, rue de la Tannerie

# UN TOIT À PARTAGER : UN PARTENARIAT POUR CRÉER DU LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Béthune a signé une convention avec l'association Générations et Cultures pour la mise en œuvre du dispositif « Un Toit à Partager ». Celui-ci permet à des personnes âgées, propriétaires ou locataires (y compris chez un bailleur social), d'accueillir en toute sécurité chez elles un étudiant, un apprenti ou encore un jeune salarié.

### Un dispositif de cohabitation intergénérationnelle qui se veut vertueux

« Un Toit à Partager » est un dispositif qui permet d'apporter des solutions aux problématiques de logements des jeunes, mais aussi de prévenir l'isolement des personnes âgées en renforçant le lien entre les générations. Il permet également de lutter contre la précarité économique en proposant un mode d'hébergement aux hébergés à un coût modique, tout en offrant un complément financier aux hébergeurs.

Ainsi, en contrepartie d'un loyer modique de 210 euros (230 euros si le logement est équipé d'une salle de bain privative), l'hébergé rend, à la personne qui l'héberge, des menus services au quotidien : aide aux courses, accompagnement dans les déplacements, sorties culturelles, initiation à l'informatique, sortie des poubelles... La chambre doit être indépendante pour l'hébergé, meublée d'au moins un lit, une armoire et un bureau.

### À qui s'adresse ce dispositif ?

- Aux personnes âgées de 60 ans et plus, résidant à Béthune et disposant d'une chambre indépendante dans leur logement.
- En priorité aux étudiants, jeunes travailleurs ou apprentis à la recherche d'une chambre à louer. Ce dispositif est également ouvert aux demandeurs d'emploi ou personnes en contrat de professionnalisation.

Une génération doit séparer l'hébergeur et l'hébergé.

Pour vous renseigner ou solliciter votre participation à ce dispositif, nous vous invitons à contacter le Centre Communal d'Action Sociale au 03 21 01 63 10.

## UN PREMIER TOIT PARTAGÉ À BÉTHUNE DEPUIS LA RENTRÉE

Brigitte Chassagne et son mari sont les premiers béthunois à se lancer dans l'aventure Un toit à partager. Depuis septembre, ils accueillent Louca Hogie, âgé de 17 ans. Il étudie en BUT Génie mécanique productive à l'Université d'Artois. Brigitte Chassagne : « Je connais le concept depuis plusieurs années déjà et le dispositif nous a plu car il facilite les échanges intergénérationnels. Par ailleurs, nos enfants sont grands et ils volent de leurs propres ailes. Nous avons rénové le second étage de notre maison et nous voulions que cet espace soit utile. Louca est arrivé chez nous depuis septembre et tout se passe bien. Il nous apprend à nous familiariser avec certains outils informatiques comme des logiciels de montage vidéo. »

Louca Hogie : « Mes parents et moi avons découvert le dispositif Un toit à partager par une connaissance et j'ai voulu tester. En comparaison avec une résidence étudiante, je dispose d'un espace plus grand et je ne suis pas isolé. En effet, je peux échanger quand je le souhaite avec M. et Mme Chassagne et je conserve un cadre familial. »



Pour Louca Hogie et Brigitte Chassagne, le toit à partager ne présente que des avantages.

# LES MESURES À DESTINATION DES PERSONNES VULNÉRABLES RENFORCÉES

En raison des conditions météorologiques hivernales, la Préfecture du Pas-de-Calais a décidé de renforcer les mesures mises en œuvre à destination des personnes vulnérables.

- Extension des horaires de fonctionnement des 7 accueils de jour situés dans le département (1 par arrondissement).
- Intensification des maraudes afin d'inciter toutes les personnes à accepter un hébergement.
- Mobilisation des places d'hébergement d'urgence (pour rappel, le parc départemental contient 1 300 places) et activation en cas de besoin de nuitées hôtelières par les 7 antennes départementales (1 par arrondissement) du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO).

## Pratique

Toute personne en situation de détresse dans l'espace public peut être signalée par téléphone au 115, service d'appel d'urgence gratuit.



## EN CAS DE GRAND FROID, PENSEZ AUX PERSONNES ÂGÉES ET À CELLES EN SITUATION DE HANDICAP

Le Centre Communal d'Action Sociale propose aux béthunois âgés ou handicapés de bénéficier, en période de canicule ou de grand froid et en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, d'un contact périodique avec le Centre Communal d'Action Sociale, destiné à apporter conseil et assistance.

Ce dispositif est réservé aux personnes isolées et résidant à leur domicile et correspondant à l'une des situations suivantes :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile.
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile.
- Les personnes adultes handicapées (AAH, PCH, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé).
- Les personnes disposant d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, résidant à leur domicile.

Si vous n'êtes pas concerné par ce dispositif, l'un de vos voisins ou de vos proches l'est peut-être. Pensez-y et invitez-le à s'inscrire.

Pour s'inscrire, 2 possibilités :

- Contacter le CCAS de Béthune au 03 21 01 63 10
- Télécharger le formulaire d'inscription sur [bethune.fri](mailto:bethune.fri) (à transmettre par courriel à [ccasbethune@ville-bethune.fr](mailto:ccasbethune@ville-bethune.fr) ou par voie postale à CCAS de Béthune, 286 rue Fernand Bar - 62400 Béthune)

Un courrier vous confirmera la prise en compte de votre demande.

Les personnes qui étaient déjà inscrites les années précédentes doivent impérativement renouveler leur inscription pour mettre à jour leur dossier.

**En période de grand froid**

**GRAND FROID • COMPRENDRE & AGIR**

Le grand froid demande à mon corps de faire des efforts supplémentaires sans que je m'en rende compte. Mais courir lui plus vite pour éviter que mon corps se refroidisse. Cela peut être particulièrement dangereux pour les personnes âgées et les maladies chroniques.

**Si je reste dans le froid trop longtemps, ma température corporelle peut descendre en dessous de 35°C. Je suis alors en hypothermie. Mon corps ne fonctionne plus normalement et cela peut entraîner des risques graves pour ma santé.**

**Si je reste dans le froid trop longtemps, les extrémités de mon corps peuvent devenir et rester rouges et doublaillées, puis grises et indolores (gelures), ce risque l'empêcher.**

**Si je fais des efforts physiques en plein air, je risque d'aggraver d'éventuels problèmes cardio-vasculaires.**

**Je chauffe mon logement sans le surchauffer et en m'assurant de sa bonne ventilation.**

**Si je remarque une personne sans abri ou en difficulté dans la rue, j'appelle le 115 - Plus d'informations sur [www.115.be](http://www.115.be)**

**Plus d'informations sur [www.115.be](http://www.115.be)**

**www.meteo.fr ou 32 32** • **www.bezou-0263.equipement.gouv.fr** • **www.amiha.gouv.fr** • **www.livres.amiha.fr**

## DES ACTIONS EN FAVEUR DES AÎNÉS BÉTHUNOIS

### BANQUET DES AÎNÉS

L'association Les Aînés au cœur de Béthune a organisé, les samedi 10 et dimanche 11 décembre, le traditionnel banquet de fin d'année. Ce rendez-vous s'adresse aux Béthunois âgés de plus de 65 ans, pour qui le repas est gratuit.

Cet événement a permis à nos anciens de se retrouver en cette période festive.

### COLIS DES AÎNÉS

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la Municipalité a offert un colis gourmand aux Béthunois âgés de 65 ans et plus. Ce colis, composé de produits régionaux (foie gras, biscuits salés et sucrés, jus de fruits...), permettra d'agrémenter les fêtes de Noël et de la nouvelle année.



### VISITES DE COURTOISIE CHEZ LES AÎNÉS

La Ville de Béthune et Unis-Cités ont signé une convention permettant aux personnes âgées, qui en font la demande, de recevoir la visite d'une équipe de jeunes en service civique. Ces visites de courtoisie permettent de rompre l'isolement et de développer les liens intergénérationnels. (activités ludiques, des sorties...).

Plus d'informations : 03 21 01 63 10

## LES CONNECTÉS POUR SAVOIR UTILISER LES OUTILS NUMÉRIQUES

Fruit d'un partenariat entre le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et Unis-Cité, ce dispositif consiste à accompagner les personnes âgées dans l'apprentissage des outils numériques.

Ce service est assuré par des jeunes, âgés de 16 à 25 ans, en service civique, en individuel comme en collectif.

Les connectés peuvent vous aider dans vos démarches administratives, vous faire découvrir les équipements numériques et vous accompagner dans les usages quotidiens du numérique (applications, WhatsApp, Skype...).

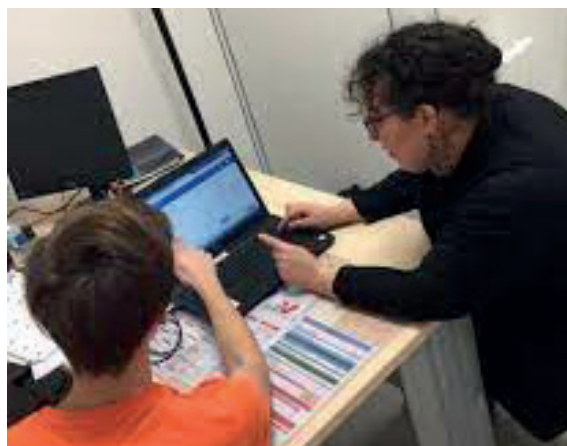
Des ateliers collectifs sont mis en place :

- Le lundi après-midi, de 13h30 à 17h au Centre Rosa Luxemburg (rue de Lille) et à la médiathèque Buridan

- Le mardi après-midi, de 13h30 à 17h à la médiathèque Buridan

- Le jeudi après-midi, de 13h30 à 17h au Centre Rosa Luxemburg et à la médiathèque Wiesel

Plus d'informations : 03 21 01 63 10



## UN PACK INCLUSION NUMÉRIQUE POUR LES PLUS MODESTES

Pour lutter contre la fracture numérique, la Ville de Béthune a mis en place, depuis 2020, le pack inclusion numérique. Pour en bénéficier, il faut être Béthunois et ne pas dépasser le SMIC. S'il concerne tous les publics, une priorité est donnée aux scolaires.

Le pack se compose :

- D'un ordinateur complet et prêt à l'emploi (unité centrale, écran, clavier et souris)
- D'une aide à la connexion de 100 €, permettant aux bénéficiaires de s'acquitter des 3 premiers mois de forfait internet.
- D'une aide technique assurée par les jeunes en service civique d'Unis-Cité.

Cette action vise à renforcer l'autonomie des habitants, à leur proposer un accompagnement personnalisé dans les usages quotidiens et dans leurs démarches en ligne et, in fine, à les rendre autonomes dans la maîtrise de l'outil informatique et de

l'utilisation d'internet.

Pour pouvoir en bénéficier, il faut être dépourvu d'un ordinateur et/ou d'une connexion internet, être en situation de fragilité budgétaire et rencontrer un besoin urgent d'équipement.

Plus d'informations : 03 21 01 63 10



## PLAN 3 000 ARBRES : UN PROJET DE MICRO-FORÊT

En 2023, dans le cadre du plan 3 000 arbres, un projet de micro-forêt urbaine est à l'étude. Ce chantier sera financé par Pampers dans le cadre de sa politique de réduction de son empreinte environnementale.

En tout, ce sont 900 arbres d'essences locales qui vont être plantés sur une parcelle de 300 m<sup>2</sup>. La création de ce poumon vert répond à plusieurs objectifs portés par l'équipe municipale : reboiser la commune, préserver la biodiversité et lutter contre le réchauffement climatique, notamment par la réalisation d'îlots de fraîcheur et la captation du CO<sub>2</sub>. Le projet sera mené en concertation avec les habitants.

Après une phase de travaux préparatoires du terrain s'en suivra une phase de sensibilisation auprès d'élèves avec la plantation d'arbres. Les habitants seront également associés puisqu'ils auront la possibilité de participer à un atelier de plantation d'arbres. Chacun pourra ainsi s'approprier ce projet participatif et écologique, voir les arbres grandir et la forêt se garnir au fil des ans.



Des ateliers participatifs auront lieu avec des élèves et des riverains.

## PARTICIPEZ AUX JARDINS PARTAGÉS !



Les jardins partagés sont des lieux vecteurs de lien social.

Lieux de convivialité et de solidarité, les jardins partagés permettent aux habitants de cultiver un potager. La Ville de Béthune accompagne leur développement.

On dénombre cinq jardins partagés à Béthune. Le 3P se situe à Catorive et il est géré par le Centre Communal d'Action Sociale. Les autres jardins partagés se situent au centre Rosa Luxemburg, au parc des Cheminots, au parc de la Cité Blanche. Le Jardin de Terretous Transition est également situé à Catorive.

L'objectif étant d'ici 2026 d'installer un jardin équipé, vivant et fonctionnel dans chaque quartier, afin de mettre en place un jardinage sain et naturel respectant les saisons et la nature.

### Cité Blanche, un jardin partagé récemment créé

Situé au cœur de la Cité Blanche, ce jardin partagé sera géré et animé par un groupe d'habitants regroupés en association. Ces derniers exploiteront les parcelles collectivement. Ils y développeront la permaculture pour produire des fruits et légumes, tout en préservant la nature et l'écosystème. Des activités créant du lien social seront également développées au fur et à mesure.

Par ailleurs, pour faire face à l'inflation alimentaire et inciter au consommateur local, la Municipalité a initié l'organisation d'un atelier. Cette première, qui a eu lieu le 2 novembre, a rassemblé une douzaine de personnes. D'autres ateliers suivront courant 2023.

## QUARTIER DE L'HORLOGERIE, LE CHANTIER DE LA RÉSIDENCE SENIORS SAPHIR A DÉMARRÉ...

Le chantier de la résidence seniors Saphir est engagé. La maîtrise d'ouvrage est assurée par la société RÉALITÉ LIFE+, implantée dans les Hauts-de-France depuis quelques mois. Situé dans l'écoquartier de l'Horlogerie, cet ensemble immobilier sera livré dans 18 mois. Il sera composé de 106 logements, du T1 au T3.

Exploitée par la société HEURUS, la résidence Saphir proposera toute une série de services à destination de ses locataires. « *Nous proposons un pack complet d'une dizaine de services. On livre le petit-déjeuner, on assure des missions de petit bricolage... Chaque résident bénéficie aussi d'un service de téléassistance, qui fonctionne 24h/24. Il existe aussi des options comme le nettoyage des vêtements ou encore le service d'aide à domicile* », souligne Olivier Rohart, son directeur général.

Des animations quotidiennes et des séances de sport adaptées aux personnes âgées seront également programmées.



Le 19 octobre dernier, le premier arbre de la résidence Saphir a été planté.

Le bâtiment sera, par ailleurs, doté d'un restaurant à destination des résidents.

À noter que ce projet est aussi une bonne nouvelle sur le front de l'emploi car HEURUS devrait procéder au recrutement de 15 personnes pour assurer le fonctionnement de la structure.

## ... QUARTIER BEAUMARAIS, LA CONSTRUCTION DE LA RÉSIDENCE SENIORS LA FLÂNERIE SE POURSUIT

Quartier Beaumerais, le chantier de construction de la résidence seniors La Flânerie est amorcé depuis quelques mois.

Réalisé par l'entreprise Nexity, cet ensemble immobilier comptera 123 logements, allant du studio au T3. La commercialisation des appartements est bien engagée et la livraison de la résidence, qui sera exploitée par Domitys, est prévue pour 2024.

La Flânerie proposera un espace de 900 m<sup>2</sup> dédié à divers services. Ainsi, on trouvera dans cette résidence un restaurant, un bar (le bar et le restaurant seront accessibles aux personnes extérieures à la résidence), une conciergerie, une piscine, une tisanerie, ainsi que des cellules réservées à des activités paramédicales et esthétiques.



Le 15 novembre, la première pierre de la Résidence la Flânerie a été posée.



# VÉGÉTALISER POUR UNE VILLE PLUS APAISÉE

Dans le cadre du projet de ville "Béthune Smart City 20232, ville collaborative, durable et innovante", l'équipe municipale s'est engagée dans un plan ambitieux de végétalisation pour améliorer le cadre de vie des Béthunois. Les espaces publics, les cours d'écoles et les voiries représentent autant d'opportunités pour développer la nature en ville.

## Des travaux de végétalisation sur les ronds-points

Le rond-point Jean Moulin entre dans une nouvelle ère.



Boulevard Jean Moulin, sur l'une des entrées principales de la commune, le rond-point est désormais végétalisé. Les pavés composant l'actuel giratoire ont été retirés pour y planter trois érables, des graminées, ainsi que des vivaces. Ces travaux se sont déroulés du 5 au 9 décembre, sous réserve des conditions climatiques.

Autre giratoire concerné par la végé-

talisation, le rond-point à l'intersection de la rue Jules Michelet et de l'avenue Winston Churchill. Les pavés y seront également retirés afin de laisser place à douze arbustes, trois arbres et des vivaces. Il y sera également posé un demi-cadran d'horloge, en référence à l'histoire du quartier de l'Horlogerie. Ces travaux sont prévus à compter du 9 janvier 2023 pour une durée de deux semaines.

## Le nouvel aménagement de la rue Mannessier se termine !

À l'issue d'une phase de concertation et de co-construction avec les riverains, l'équipe municipale avait présenté un projet de réaménagement de la rue Mannessier, un axe emprunté par de nombreux automobilistes au quotidien.

Ainsi, durant l'été, la réfection d'une partie de la voirie et des trottoirs a été réa-

lisée. S'en sont suivis, début novembre, des travaux de borduration, ainsi que la création de nouvelles places de stationnement et de pistes cyclables. Ces aménagements ont permis de réduire la largeur de la voirie et, de fait, de limiter la vitesse. Une dernière phase de travaux est en cours avec la plantation de trente arbres et de vivaces.

## Les écoliers de l'école Ferry profitent désormais d'une cour végétalisée



Débuté cet été, l'aménagement de la cour de l'école maternelle Ferry s'est poursuivi avec la pose de nouveaux mobiliers urbains (aire de jeux et bancs), la plantation de huit arbres fruitiers (pommiers, poiriers...), de vivaces et l'engazonnement.



## AUTOMNE ET HIVER, PÉRIODE PROPICE À L'ÉLAGAGE DES ARBRES



Chaque année, les agents des services techniques de la Ville de Béthune s'attellent à la taille et à l'élagage d'une partie du patrimoine arboricole de la commune, qui compte plusieurs milliers d'arbres.

## PLACE JOFFRE, LES CHEMINEMENTS INTÉRIEURS ONT ÉTÉ REFAITS



En lieu et place d'un schiste rouge, les cheminements intérieurs de la place Joffre ont été refaits afin d'améliorer le cadre de vie. Revêtus d'un enrobé, ces cheminements permettent une pratique plus agréable et sécurisée pour les piétons et les cyclistes.

## UN NOUVEL ÉCLAIRAGE INSTALLÉ RUE DE LA BRETTE

La Ville de Béthune a poursuivi son plan de modernisation de l'éclairage public avec l'installation, fin septembre, de huit nouveaux points d'éclairage Led de dernière génération rue de la Brette (entre la rue Parmentier et la route départementale). Cet équipement permet de sécuriser cet axe jusqu'alors dépourvu d'éclairage public.

# LE CENTRE AQUATIQUE A ROUVERT SES PORTES DEPUIS LE 24 OCTOBRE !

Après neuf mois de chantier, le centre aquatique a rouvert ses portes le 24 octobre dernier, lors des vacances de Toussaint.



La piscine a rouvert ses portes depuis les vacances de Toussaint, pour le plus grand plaisir des amateurs de natation.

Pas moins de 3,2 millions d'euros ont été consacrés à la concrétisation de ce chantier qui permet d'améliorer le confort et la qualité des services aux usagers. Ainsi, ont été réalisés :

- La pose de 2 000 m<sup>2</sup> de carrelage anti-dérapant
- Le remplacement des grandes bâches tendues au plafond par une vue sur la charpente métallique donnant plus de luminosité
- L'amélioration de l'étanchéité des bassins
- La reconstruction totale du bassin en inox de l'espace balnéo afin de renforcer l'équipement bien-être
- La remise en accessibilité du toboggan

## Envie de piquer une tête ?

Le centre aquatique est ouvert :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 12 à 14h et de 17 à 20h
- Mercredi : de 10 à 20h
- Samedi : de 11 à 18h
- Dimanche et jours fériés : de 10 à 13h et de 15 à 18h

Pour plus d'informations :

03 21 68 90 40

## Le saviez-vous ?

Le centre aquatique de Béthune est la seule piscine disposant d'un bassin de 50 mètres dans le département du Pas-de-Calais. Chaque année, 400 000 visiteurs y sont accueillis. Il héberge, par ailleurs, l'un des meilleurs clubs de natation français, le Stade Béthunois Pélican Club, dont les fers de lance sont Cyrielle Duhamel, Océane Carnez et Lison Nowaczyk, régulièrement appelées en équipe de France.



# 9 SIÈCLES PLUS TARD, LES CHARITABLES PERPÉTUENT LA TRADITION

Née en 1188, la Confrérie des Charitables fait partie intégrante du paysage béthunois. Depuis plus de neuf siècles, elle accompagne les familles dans le deuil.

L'histoire de la confrérie des Charitables débute en 1188 lorsqu'une épidémie de peste dévaste la région. L'histoire raconte que Saint-Eloi apparut et demanda à deux maréchaux-ferrants, Gautier de Béthune et Germon de Beuvry, de fonder une « karité » (une charité). Leur tâche consiste alors à accompagner et enterrer les morts sans distinction.

Reconnaisables par leur code vestimentaire et leur emblématique chapeau bicolore noir, les Charitables poursuivent encore aujourd'hui leur action d'accompagnement, notamment auprès des personnes en grande difficulté. Ils sont notamment présents lors des enterrements et portent le cercueil jusqu'au cimetière.

Par ailleurs, chaque année au mois de septembre, le dimanche suivant la Saint-Mathieu, se déroule la traditionnelle « Procession à Naviaux » évoquant la rencontre de Germon et de Gautier. Naviaux signifie « navets », en référence à ces légumes qui étaient utilisés par la Confrérie pour se protéger des maladies. Lors de cette procession, chaque Charitable porte une baguette blanche ornée de buis, de thym et de fleurs, dont les senteurs étaient utilisées pour éloigner le mal. Autre temps fort, au mois de juin, les Charitables font le tour de la commune pour effectuer « la quête des petits plombs » qui est suivie d'une distribution gratuite de petits pains aux donateurs.



## Questions à Jean-Paul Trentesaux, Charitable depuis 5 ans et plus de 300 services !

Comment et pourquoi avez-vous rejoint la Confrérie des Charitables de Saint-Eloi ?



Je suis entré dans la Confrérie des Charitables en 2017, quand j'ai emménagé à Béthune et que j'étais à la retraite. Habitant jusque-là dans le Béthunois, je connaissais déjà l'histoire de

la confrérie et j'avais une certaine admiration pour les Charitables et leur dévouement. Comme plusieurs de mes amis étaient déjà membres de la confrérie, je n'ai pas hésité et j'ai sauté le pas.

Qu'est-ce que cela représente pour vous ?

C'est pour moi le symbole d'une tradition séculaire qui perdure à Béthune depuis le XII<sup>e</sup> siècle. C'est un engagement au service de tous les Béthunois, avec la volonté d'accompagner les familles dans un moment où ils en ont le plus besoin. Depuis 2017, je me rends disponible pour participer aux services. J'en ai déjà effectués entre 300 et 350. J'occupe également les fonctions de secrétaire de la confrérie depuis trois années maintenant. Je me charge de rédiger les courriers, d'adresser les messages aux Charitables, de promouvoir la confrérie...

Un appel à rejoindre les Charitables est lancé. Quelles sont les conditions pour intégrer la Confrérie ?

Pour faire perdurer la confrérie dans le temps, nous avons effectivement besoin de nouveaux charitables. Nous sommes une soixantaine, mais seulement une trentaine à pouvoir nous relayer pour les services. Pour faire partie de la confrérie, il n'y a pas de conditions particulières. Il faut néanmoins pouvoir se rendre disponible à raison de deux journées par semaine, être en bonne condition physique et vouloir s'engager.

Association laïque depuis 1853, régie par la loi 1901, la Confrérie des Charitables lance un appel à candidatures. Pour la rejoindre ou pour toutes informations, nous nous invitons à la contacter :

- Par courrier : 31 rue des Charitables - 62400 Béthune
- Par email : confreriedescharitables@orange.fr
- Par téléphone :  
Jean-Marie DUEZ, prévôt en exercice : 06 08 16 19 18
- En échangeant directement avec un Charitable

# LA PREMIÈRE FOIRE COMMERCIALE DES VITRINES BÉTHUNOISES A TENU TOUTES SES PROMESSES

Pour une première, ce fut un succès ! La foire commerciale, organisée par l'association de commerçants Les Vitrites béthunoises, a attiré plusieurs centaines de visiteurs à La Fabrique, le 23 octobre dernier.

Créée cet été, l'association, présidée Sandrine Kinziger, n'a pas tardé à faire parler d'elle, en programmant une foire commerciale. Cette association de commerçants, qui fédère 25 enseignes du centre-ville, a choisi ce concept pour exposer l'étendue des savoir-faire de ses membres et inciter le public à consommer local. Esthétique, coiffure, optique, bars, vêtements, bijoux, décoration, le cœur de ville béthunois regorge de talents.

De nombreuses animations sont venues agrémenter cet événement, telles que des concerts, des démonstrations de danse, un stand maquillage pour les enfants ou encore un défilé de mode, travaillé de manière collaborative et qui a permis à certains de s'improviser mannequin d'un jour.

Cette première édition réussie en appelle forcément d'autres et l'association projette de reconduire cette opération en 2023.



Cette première foire commerciale a attiré des centaines de visiteurs sur la journée.

## BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS ET ARTISANS

La Ville de Béthune salue l'arrivée de nouvelles enseignes qui viennent renforcer l'offre et l'attractivité de la commune. Votre commerce est ouvert depuis peu à Béthune ? Contactez la Mairie au 03 21 63 00 00.



**LOUIZE'NAILS**  
Esthétique  
7, rue Sadi Carnot



**FORTEMENT BELLE**  
Prêt-à-porter féminin  
81, rue Saint-Pry



**ENVELOPEA**  
Services et construction à basse énergie  
Rue Albert 1<sup>er</sup>

### FÊTES DE FIN D'ANNÉE : OUVERTURE EXCEPTIONNELLE DES COMMERCES

À l'occasion des fêtes de fin et afin de faciliter vos achats de Noël, les commerces de détail ont l'autorisation d'ouvrir exceptionnellement le dimanche 18 décembre.

Les tribunes libres sont ouvertes aux groupes qui forment le Conseil Municipal. Chaque groupe est libre de s'exprimer. Conformément au règlement intérieur, nous laissons en l'état les textes qui nous sont envoyés. Ils sont limités à 1010 caractères avec espaces. La véracité des contenus et des chiffres avancés est laissée à l'entière responsabilité des signataires des tribunes libres.

## GROUPE MAJORITAIRE « CONTINUONS ENSEMBLE ! »

Merci pour votre confiance et votre présence lors des rencontres organisées dans les quartiers de la Ville. Il était important pour l'équipe municipale de venir à votre rencontre pour vous exposer la vision et les projets de la Ville à horizon 2032 mais également de vous écouter et d'échanger sur le quotidien, le cadre de vie. Vos contributions ont été entendues et nous aurons l'occasion d'en reparler lors de nos prochaines rencontres.

En cette période de fêtes, malgré un contexte tendu en raison de l'inflation, de l'explosion du coût de l'énergie, nous avons choisi de maintenir toutes nos actions, tous les rendez-vous essentiels pour maintenir la solidarité, les liens entre habitants et l'esprit des fêtes. Nous avons à coeur de nous adresser à nos seniors avec l'organisation des repas et colis aux aînés, des animations de Noël à destination des familles les plus fragiles. Vous pouvez compter sur nous pour que chacun puisse profiter de la magie de Noël. Passez de belles fêtes de fin d'année !

Olivier GACQUERRE et les élus du groupe majoritaire « Continuons ensemble ! »

## GROUPE « LES BÉTHUNOIS, AVANT TOUT ! »

Triste bilan pour 2022, année difficile certes, mais gérée sans passion, sans envie, sans talent, l'essentiel est d'être au pouvoir.

Taxe foncière +7,18%, plus de maternité, pas de patinoire, pas de halle au marché, toujours pas d'immeuble à usage de bureaux à la Gare, où sont les habitations chez Testut, les trottoirs sont impraticables. Le commerce souffre: Orange est parti, le magasin Herreng Grand Place est toujours vide comme l'Art des Mets ou le restaurant du cinéma, Beaulaincourt est en panne, et l'ancienne patinoire?

Les fêtes marchent bien paraît-il mais il n'y a pas eu de Concours Hippique International, pas de Pardon de la Batellerie, et impardonnable pas de Braderie de rentrée. Le maire se flatte des 3 résidences seniors pour personnes aisées, mais la population baisse, symbole de l'effondrement de notre cité. Le 5/11 l'appel aux dons pour le Beffroi 420 euros par trois mécènes (objectif 15000€) même la trentaine d'élus de la majorité municipale se désintéresse de l'opération.

Lamentable !

Nathalie DELBART, du groupe « Les Béthunois avant tout »

## GROUPE « BÉTHUNE, DÉCIDONS NOTRE AVENIR »

Entre Incertitude et incertitude : quel sera le choix pour Béthune ?

En octobre, coup de massue, l'essence a manqué dans les stations-services de la ville et des environs. Beaucoup se sont interrogés sur « comment va-t-on faire pour se rendre au travail ». Et cela a touché toutes les catégories professionnelles de notre ville.

En parallèle, la baisse du pouvoir d'achat notamment pour les classe moyennes, avec les augmentations de toutes sortes, est souvent évoquée dans les conversations. Alors que la ville de Béthune privilégie les événements festifs aux coûts extravagants (du 14 juillet, en passant par Béthune rétro) les béthunois se demandent si les finances locales tiendront.

Comment la ville va compenser la suppression de la taxe d'habitation, la hausse des salaires, la hausse des prix de l'électricité, et la hausse des taux d'intérêts ? La taxe foncière va t-elle augmenter ? Les prix des services publics pour les familles, comme la cantine, vont t-ils augmenter ?

Virginie CAPELLE et Stéphane SAINT-ANDRE

## GROUPE « ALTERNATIVE ÉCO-CITOYENNE »

Père Noël,

Pourrais tu cette année ne pas te tromper de cadeaux ?

L'an dernier nous avions demandé plus de verdure et moins de pollution et nous avons eu le contraire.

Tu sais Père Noël, nous t'écrivons bien en avance car en ce moment c'est la COP 27. Nous espérons que tu n'es pas comme eux et que tes lunettes sont bien ajustées. Noël approche à grand pas et nous espérons que tu gères mieux tes échéances car nous sommes très inquiets.

Finalement Père Noël, nous allons te demander pour Béthune, des cadeaux immatériels qui n'augmentent pas nos déchets, des cadeaux légers qui donneront le sourire à tous, parents et enfants.

Nous aimerions que les enfants puissent courir librement dans la rue, sans le bruit, la pollution et la violence routière.

Laisse-nous la possibilité de nous réfugier à l'ombre des arbres puisque nous sommes condamnés à subir des canicules et des inondations !

Certains disent « le Père Noël est une ordure ». Nous avons un doute mais nous voulons encore y croire.

Brigitte HELLE et les élus du groupe «Alternative éco-citoyenne

## GROUPE « TOUS RASSEMBLÉS POUR BÉTHUNE »

« Je suis heureux d'apprendre que le Maire de Béthune décide enfin de songer à l'armement de notre Police Municipale. Toujours opposé à cette idée, force est de constater que l'inaction du Gouvernement sur cette compétence régaliennne qui est la sienne permet au Maire de Bethune de changer d'avis.

Il s'agit d'un sujet défendu depuis très longtemps par les élus

Front national de l'époque et Rassemblement National aujourd'hui au sein du Conseil municipal de Bethune.

En plus d'assurer la sécurité des habitants, l'armement de la PM permet surtout de garantir la sécurité des agents qui sont confrontés chaque jour à de plus en plus d'incivilités et d'actes de délinquance.

Comme tous les ans, je poserai à nouveau le débat lors des prochains conseils municipaux et soutiendrai évidemment cette proposition qui va dans le bon sens et dans l'intérêt de nos agents de la Police Municipale et des Béthunois. »

Alexandre MAESELE et les élus du groupe « Tous rassemblés pour Béthune »

SAISON THÉÂTRE



19/01

UN COUPLE MAGIQUE

Concert  
À 20h  
Théâtre Municipal

22/01

CONCERT DE L'HARMONIE MUNICIPALE

Concert  
À 16h  
Théâtre Municipal

10/02

BEN  
Concert  
À 20h30  
Théâtre Municipal

2/03

JULIEN CLERC  
Concert  
À 20h  
Théâtre Municipal

4/03

LAURA FELPIN « ÇA PASSE »

Humour  
À 20h  
Théâtre Municipal

11/03

RB DANCE COMPANY

Danse  
À 20h  
Théâtre Municipal

16/03

ALEX VIZOREK « AD VITAM »

Humour  
À 20h  
Théâtre Municipal

Du 26/11  
au 31/12

CITÉ DE NOËL  
Grand'Place  
Programme complet sur bethune.fr



16/12

LE PÈRE NOËL CHANTE LE BLUES  
Salle Olof Palme



17/12

MARCHE NOCTURNE  
Organisée par « Idées Chouettes »



21/12

SÉANCES PHOTOS AVEC LE PÈRE NOËL

Hôtel de Ville  
De 15h à 18h

24/12

DESCENTE DU BEFFROI PAR LE PÈRE NOËL

Grand'Place  
À 17h30

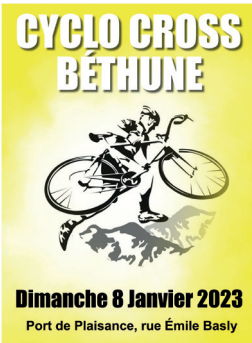
Du 26/12  
au 30/12

TOURNOI INTERNATIONAL D'ÉCHECS

Salle Olof Palme

8/01

CYCLO-CROSS  
Par Le Vélo Club Béthunois  
Port de Plaisance



22/01

CONCERT DU NOUVEL AN

Par l'Harmonie municipale  
À 16h  
Théâtre Municipal



# Les animations de Noël

Dans les Quartiers

DU 17 AU 23  
DÉCEMBRE 2022  
DE 15H À 18H

GRATUIT



STRUCTURES GONFLABLES - GOÛTER

Mont-Liébaud  
LES 17 ET 18 DÉCEMBRE

📍 SALLE DE SPORT VICTOR HUGO

Rue de Lille  
LE 21 DÉCEMBRE 15H/18H  
LE 22 DÉCEMBRE À PARTIR DE 16H30

📍 SALLE DE SPORT DE L'ÉCOLE MICHELET

Cheminots / 8-Ter  
LES 19 ET 20 DÉCEMBRE

📍 SALLE DES CHEMINOTS

Gatorive  
LE 23 DÉCEMBRE

📍 SALLE DE LA TANNERIE

BÉTHUNE  
SMART CITY



B É T H U N E

SMART CITY

Olivier Gacquerre,  
Maire de Béthune  
et le Conseil municipal  
vous souhaitent de

JOYEUSES  
FÊTES !

